



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 27 août 2021

ARRÊTÉ INTERDISANT LA TENUE DE MANIFESTATIONS NON DÉCLARÉES A METZ

Le samedi 28 août 2021

Lors des six dernières manifestations organisées à Metz en opposition au passe sanitaire, des troubles graves à l'ordre public ont été constatés en marge de la manifestation entraînant des interpellations. Une nouvelle manifestation déclarée est annoncée pour ce samedi 28 août.

Pour la sécurité des manifestants, des passants et des forces de sécurité, sont interdits, à l'exception des manifestations déclarées avec des itinéraires définis, tous cortèges, défilés et rassemblements de personnes sur la voie publique pour l'ensemble de la ville de Metz le samedi 28 août 2021 de 12 h à 20 h.

Le préfet de la Moselle appelle au civisme et à la responsabilité de chacun afin que les manifestations déclarées se déroulent dans le calme et le respect.

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

Contacts presse

Noëly Ballabio : 06 18 36 20 07

Loïcia Lepage : 06 85 23 33 90

Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle
Service départemental de la
communication interministérielle